

# Pharmasimple

SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN

## REPORT DE LA DECISION DU TRIBUNAL CONCERNANT L'AVEU DE FAILLITE DE PHARMASIMPLE

Seneffe, Belgique, 23 mai 2023, 17 heures 30 (CET) – PHARMASIMPLE (Code ISIN : BE0974302342 ; Mnémonique : ALPHS), société notamment active dans la vente de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques en ligne et via des pharmacies en Belgique, informe la communauté financière de la décision de la première chambre du Tribunal de l'Entreprise du Hainaut Division de Charleroi, suite à l'audience du 22 mai 2023 à 9 heures qui devait statuer sur l'aveu de faillite de PHARMASIMPLE.

La Cour a ainsi décidé de surseoir au prononcé de la décision de faillite et de la reporter au 5 juin prochain.

Afin d'éviter toute spéculation autour de son titre, la société PHARMASIMPLE ne demandera pas la levée de la suspension de sa cotation jusqu'à la décision du Tribunal.

### Contacts :

#### Société

**Pharmasimple**  
SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN

**Michael Willems**

[michael@pharmasimple.com](mailto:michael@pharmasimple.com)

*A propos de Pharmasimple : A propos de Pharmasimple : Pharmasimple est un groupe de distribution spécialisé dans la vente de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Disposant d'un réseau d'une dizaine de pharmacies en Belgique, la société vise à devenir un des leaders de son secteur dans ce pays par un programme ambitieux de croissance externe. Les titres Pharmasimple sont inscrits sur le marché d'Euronext Growth. Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique : ALPHS.*